

Le début de l'adolescence : une période propice à l'éclosion des différentes configurations de la conduite déviante et délinquante des adolescentes

Nadine Lanctôt, Mélanie Bernard et Marc Le Blanc

Volume 35, numéro 1, printemps 2002

L'âge et la question criminelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027514ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027514ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lanctôt, N., Bernard, M. & Le Blanc, M. (2002). Le début de l'adolescence : une période propice à l'éclosion des différentes configurations de la conduite déviante et délinquante des adolescentes. *Criminologie*, 35(1), 69–88.
<https://doi.org/10.7202/027514ar>

Résumé de l'article

Le présent article vise à décrire le processus par lequel se développe la conduite déviante et délinquante des adolescentes. Les analyses ont été effectuées auprès d'un échantillon de 123 adolescentes ayant fait l'objet d'une ordonnance à la Chambre de la jeunesse de Montréal entre 1992 et 1993. Les résultats démontrent que les activités déviantes et délinquantes des adolescentes s'intègrent davantage, de l'enfance au début de l'âge adulte, dans une séquence ordonnée et hiérarchique que dans un mode de développement aléatoire. Les analyses suggèrent également que le début de l'adolescence, spécialement entre 12 et 14 ans, représente une période particulièrement critique au cours de laquelle plusieurs formes d'activités déviantes et délinquantes risquent de se manifester.

Le début de l'adolescence : une période propice à l'éclosion des différentes configurations de la conduite déviante et délinquante des adolescentes¹

Nadine Lanctôt

*Professeure
École de criminologie
Université de Montréal
nadine.lanctot@umontreal.ca*

Mélanie Bernard

*M. Sc. Criminologie
Université de Montréal
melanie.bernard@umontreal.ca*

Marc Le Blanc

*Professeur
École de psychoéducation et École de criminologie
Université de Montréal.
marc.leblanc@umontreal.ca*

RÉSUMÉ • Le présent article vise à décrire le processus par lequel se développe la conduite déviante et délinquante des adolescentes. Les analyses ont été effectuées auprès d'un échantillon de 123 adolescentes ayant fait l'objet d'une ordonnance à la Chambre de la jeunesse de Montréal entre 1992 et 1993. Les résultats démontrent que les activités déviantes et délinquantes des adolescentes s'intègrent davantage, de l'enfance au début de l'âge adulte, dans une séquence ordonnée et hiérarchique que dans un mode de développement aléatoire. Les analyses suggèrent également que le début de l'ado-

1. Nous tenons à remercier le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) pour leur contribution financière à ce projet de recherche.

lescence, spécialement entre 12 et 14 ans, représente une période particulièrement critique au cours de laquelle plusieurs formes d'activités déviantes et délinquantes risquent de se manifester.

ABSTRACT • The aim of this article is to describe the process by which adolescent females' deviant and delinquent activities develop. Data have been collected from 123 girls who have received an order from the juvenile court of Montreal between 1992 and 1993. Outcomes show that deviant and delinquent activities of adolescent girls occur in a more ordered and hierarchic sequence, from the childhood to the beginning of the adulthood, than in a random development of fashion. Moreover, analysis suggests that the beginning of adolescence, between 12 and 14 years old, appears to be a critical period when many forms of deviant activities are more likely to occur.

Il fut un temps où les écrits véhiculaient l'opinion que les activités déviantes des filles et des femmes se limitaient à la prostitution et aux vols à l'étalage (Bertrand, 1979). Le recours aux enquêtes auto-révélées a corrigé cette opinion. Dorénavant, les spécialistes soutiennent que les comportements déviantes de la gent féminine ne sont pas qu'à caractère sexuel et bénins (Chesney-Lind et Shelden, 1998 ; Lanctôt et Le Blanc, 1999). En contrepartie, les écrits contemporains se laissent parfois prendre à un autre piège, celui qui consiste à amplifier la dangerosité des femmes (DeKeseredy, 2000). Cette opinion se retrouve notamment dans les médias, lesquels laissent croire à l'avènement de la « nouvelle femme criminelle et violente ». Bien que la participation des femmes aux activités délinquantes graves n'atteigne pas un seuil aussi alarmant que le prétendent les médias, les études démontrent que les comportements de certaines adolescentes peuvent causer de sérieux préjudices à autrui (DeKeseredy, 2000).

C'est ainsi qu'un certain doute commence à se manifester chez les citoyens, chez les parents et chez divers acteurs du système scolaire. Ce doute se nourrit notamment de questionnements sur le caractère spontané des conduites déviantes auxquelles participent les adolescentes. Ces conduites sont-elles prévisibles ? À quel rythme et à quel âge risquent-elles de se manifester ? Une fois enclenchées, ces conduites évolueront-elles vers des formes plus graves de conduites déviantes ? Voilà autant de questions qui inquiètent la population et qui préoccupent les chercheurs et les cliniciens. Toutefois, les efforts destinés à acquérir une meilleure connaissance du développement de la conduite déviante concernent presque exclusivement les garçons. À cet effet, Pajer (1998 : 869) conclut :

Our understanding of the developmental trajectories of antisocial girls and women is so limited, however, that as policy makers or clinicians, we do not know how to prevent or treat such outcomes.

Il devient dès lors nécessaire d'améliorer l'état actuel des connaissances sur le développement de la conduite déviante des adolescentes.

Le développement de la conduite déviante

Le Blanc et Loeber (1998) proposent que la criminologie développementale s'intéresse à deux questions. La première, de nature descriptive, concerne l'étude du processus par lequel la conduite déviante se construit au fur et à mesure que les individus gagnent en âge. La seconde question est de nature explicative : elle vise à identifier des facteurs de risque ou de protection qui précèdent, qui accompagnent ou qui suivent le développement des troubles de comportement et des activités délinquantes². Le présent article aborde la première question, à savoir l'analyse du développement de la conduite déviante, spécifiquement pour les adolescentes.

Selon Loeber et ses collègues (1993), les conduites déviantes des adolescents se regroupent en trois configurations. Chacune de ces configurations comporte trois formes d'expression de la conduite déviante, classées par ordre croissant de gravité. La première configuration concerne les conduites qui trahissent la présence d'un conflit avec l'autorité. La première forme d'expression de cette configuration inclut des comportements têtus ; la seconde réfère à la désobéissance sévère ; la troisième révèle une distanciation des individus en position d'autorité, ceci au moyen de comportements tels que la fugue ou l'école buissonnière. La seconde configuration identifiée par Loeber et ses collègues (1993) concerne les conduites déviantes manifestes. Les formes de conduites qui composent cette configuration sont, dans l'ordre d'apparition, la brimade, les bagarres et l'agression physique grave. Les comportements déviants clandestins constituent la troisième configuration. Ses formes d'expression incluent les vols mineurs, les méfaits, les actes de vandalisme, ainsi que les délits graves contre la propriété. Par ailleurs, ces auteurs démontrent qu'il

2. Dans cet article, le terme « conduite déviante » recouvre l'ensemble des conduites marginales, tandis que les termes « trouble de comportement » et « activité délinquante » sont des catégories spécifiques de conduites déviantes.

existe un enchaînement, au fil du temps, des conduites qui appartiennent à chacune des configurations.

Ces séquences développementales ne doivent pas être confondues avec les métatrajectoires, déviance limitée à l'adolescence et déviance style de vie (Moffitt, 1993), ni avec les typologies de la carrière criminelle de Dunford et Elliott (1984) ou de Fréchette et Le Blanc (1987). Par exemple, ces derniers proposent les délinquances d'occasion, de transition et de condition. Dans ces derniers cas, les chercheurs s'intéressent moins à la séquence hiérarchique des conduites déviantes qu'à la classification dynamique des individus selon l'évolution de la fréquence et de la gravité de leurs conduites au fil du temps (Le Blanc, 1999). Cela dit, l'analyse du développement des différentes configurations des activités déviantes permet d'identifier l'ordre d'apparition de ces activités. Cette analyse développementale permet, en plus, d'estimer l'intervalle de temps qui sépare la manifestation de ces conduites. Elle permet également d'identifier les tranches d'âge où un comportement donné est le plus susceptible de débiter. Par ailleurs, ce type d'analyse s'avère utile pour évaluer jusqu'à quel point chaque stade d'une séquence sert de marchepied pour le stade suivant (Fréchette et Le Blanc, 1987 ; Farrington *et al.*, 1991 ; Loeber *et al.*, 1997 ; Le Blanc et Loeber, 1998).

L'étude de la séquence développementale des troubles de comportement et des activités délinquantes soulève donc plusieurs questions. Le présent article tente de répondre à deux questions. Est-ce que les conduites déviantes auxquelles participent les adolescentes se développent à l'intérieur d'une séquence prévisible au cours de l'adolescence ? À quelles tranches d'âges s'enclenchent ces conduites ?

Les analyses effectuées avec des échantillons masculins démontrent que les activités déviantes s'enclenchent dans une séquence graduée. Plus précisément, les adolescents progressent généralement de la délinquance moins sérieuse à une délinquance plus sérieuse. Plus encore, les troubles de la conduite (désobéissance, fugue, rébellion scolaire, etc.) constituent le germe à partir duquel se développera la conduite délinquante (Loeber *et al.*, 1997 ; Le Blanc et Loeber, 1998). Le développement de la conduite déviante ne s'effectue donc pas d'une façon aléatoire ; les troubles de comportement et les activités délinquantes semblent plutôt ordonnés en fonction de leur précocité et de leur gravité relative (Fréchette et Le Blanc, 1987 ; Le Blanc *et al.*, 1991 ; Loeber *et al.*, 1993 ; Elliott, 1994 ; Huizinga, 1995 ; Le Blanc et Loeber, 1998).

Un examen approfondi de la séquence développementale de la conduite délinquante des garçons fut entrepris par Fréchette et Le Blanc (1987). Ces derniers observent que chaque type de délits apparaît à un âge donné, les plus bénins émergeant les premiers et les plus graves, ceux contre la personne, apparaissant plus tard, avec une durée variable d'un type de délits à l'autre. L'hypothèse d'une gradation pouvant constituer un prototype de développement ressort donc nettement de leurs résultats. Cette analyse rapporte de plus que le moment propice d'implantation et de consolidation de la délinquance dans l'agir des garçons coïncide avec le tout début de leur adolescence. Dès 11-12 ans, les dérogations apparaissent à un rythme accéléré, de telle sorte que la quasi-totalité des délits s'amorce entre 10 et 14 ans. C'est donc dire que dès 14 ans, une multitude de formes d'expression de la délinquance est déjà enclenchée chez les garçons. Des résultats similaires furent observés par Loeber et ses collègues (1993) auprès d'un échantillon d'écoliers américains. À l'instar de leurs confrères québécois, les garçons américains font également preuve d'une capacité de pratique simultanée des diverses manifestations délinquantes. Cette capacité apparaît moindre au début de la période de la latence ; elle augmente quelque peu à la fin de cette période et elle s'accroît énormément au début de l'adolescence. À ce moment, plusieurs types de délits coexistent. Ces observations découlent des écrits portant sur le développement de la conduite déviante des garçons. Il s'agit maintenant de vérifier si elles s'appliquent également au développement des troubles de comportement et des activités délinquantes des adolescentes.

L'état actuel des connaissances offre peu de repères qui permettent de comprendre le développement de la conduite déviante des adolescentes. En effet, malgré l'apparente pertinence de la plupart des concepts élaborés dans le cadre de la criminologie développementale, très peu d'études ont mis cette perspective à profit avec des échantillons féminins (Le Blanc et Loeber, 1998). Ces quelques études concernent l'influence de la précocité de l'engagement dans la déviance sur la fréquence, la durée et la variété des conduites subséquentes (Lanctôt et Le Blanc, 1999). C'est donc dire que la description du développement de la conduite déviante chez les femmes demeure utile.

Méthodologie

Les participantes

L'échantillon est composé d'adolescentes qui ont fait l'objet d'une ordonnance de la Chambre de la jeunesse de Montréal entre les mois de février 1992 et de juin 1993. Ces adolescentes ont été prises en charge en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, en raison de troubles de comportement sérieux (83 %), ou ont été reconnues coupables d'un acte criminel en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* (17 %). La sélection des adolescentes s'établissait également à partir de la nature des ordonnances. Il s'agissait d'un placement en centre de réadaptation, d'un suivi social ou d'une période de probation. Au total, 172 adolescentes ont été recensées durant la période de recrutement. De ce nombre, seules 22 (13 %) n'ont pu être rencontrées, ceci pour des raisons cliniques ou administratives. Il est donc raisonnable de penser que les 150 adolescentes qui composent l'échantillon sont représentatives de l'ensemble des adolescentes de Montréal qui ont été judiciairisées au cours de la période de recrutement.

Les adolescentes ont été interviewées à deux reprises, une première fois dans les semaines qui ont suivi l'ordonnance émise en 1992-1993 et une seconde fois deux ans plus tard, soit entre les mois de mai 1994 et de décembre 1995. Au total, 123 adolescentes (82 %) ont participé aux deux phases de la recherche. Seules ces adolescentes seront considérées dans les analyses subséquentes. Lors de la première entrevue, 96 % des adolescentes avaient entre 13 et 17 ans, l'âge moyen étant de 15 ans. À la seconde entrevue, elles étaient âgées en moyenne de 17,4 ans.

Compte tenu des visées du présent article, le recours à un tel échantillon d'adolescentes judiciairisées représente un avantage. En effet, la participation à diverses formes d'activités déviantes, des plus bénignes aux plus graves, est plus élevée parmi les adolescentes prises en charge par la justice qu'elle ne l'est parmi les adolescentes représentatives de la population (Biron *et al.*, 1980). Ceci bonifiera le potentiel descriptif de nos analyses.

Les données

Les données sur la conduite déviante sont de nature auto-révélee et elles s'avèrent davantage intéressantes comparativement aux données officielles. Ces dernières peuvent difficilement évaluer d'une façon

adéquate la précocité de l'engagement dans les troubles de comportement et dans la délinquance, d'autant plus qu'elles sous-estiment les activités les moins graves (Le Blanc et Fréchette 1989).

Le questionnaire qui fut administré permet d'évaluer, entre autres, la précocité, la nature et l'ampleur des troubles de comportement et des activités délictueuses que manifestent les adolescentes. L'ensemble de ces données provient du MASPAQ (Mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois ; Le Blanc, 1996). La qualité métrique de ces variables est plus que satisfaisante selon les analyses rapportées par Le Blanc (1996).

Afin de déterminer l'ordre temporel des conduites déviantes et de localiser la position d'un individu à l'intérieur d'une séquence développementale, la précocité de l'agir déviant se veut un élément central de cette analyse (Le Blanc et Loeber, 1998). Ainsi, l'âge auquel les adolescentes se sont impliquées pour la première fois dans les diverses activités déviantes sera considéré. L'âge maximal pouvant être rapporté par les filles se situe à 21 ans, âge qui correspond à celui des filles les plus âgées rencontrées lors de la seconde entrevue.

Tout porte à croire que la précocité de l'implication des adolescentes dans différentes activités déviantes s'avérera un indice approprié et valide afin de décrire le développement de ces activités. D'abord, au moment de l'enquête, les adolescentes avaient traversé la tranche d'âge à l'intérieur de laquelle la conduite inadaptée est la plus susceptible de débiter. En effet, les adolescentes rencontrées lors de la première entrevue étaient âgées en moyenne de 15 ans, ce qui procure l'avantage de correspondre à une période de l'adolescence où la plupart des activités déviantes sont susceptibles de s'être manifestées. De plus, la relative homogénéité de l'échantillon quant à l'âge des adolescentes (76 % des adolescentes avaient entre 15 et 17 ans lors de la première entrevue) limitera les biais occasionnés par les déficiences de la mémoire à long terme des individus. Cet aspect constitue un des enjeux majeurs de la validité liée à l'utilisation des questionnaires de délinquance auto-révlée, comme le soulignent Le Blanc et Loeber (1998). Par ailleurs, ces derniers rapportent un lien direct entre l'âge des individus au moment de l'enquête et l'âge que ceux-ci indiquent comme correspondant à leur initiation aux activités inadaptées.

Les configurations et les formes d'expression de la conduite déviante

La pertinence d'appliquer la notion de déviance générale, telle que définie par Gottfredson et Hirschi (1990), à cet échantillon féminin fut démontrée empiriquement par Le Blanc et Bouthillier (2001). Selon ces derniers, nous pouvons accepter que les formes de troubles de comportement et de délinquance qui composent le facteur de déviance générale ne varient pas en fonction du sexe des individus. Ainsi, les soixante-trois comportements déviants qui composent le questionnaire inclus dans le MASPAQ furent regroupés en treize formes d'expression, lesquelles se répartissent à travers quatre configurations. Il s'avère dès lors possible d'apprécier les différentes facettes du facteur général de déviance. Les trois premières configurations qui seront décrites ci-dessous émanent des travaux de Loeber et de ses collègues (1993).

La première configuration concerne les conflits avec l'autorité, ou la rébellion ; elle prend trois formes. Elles renvoient, par ordre croissant de gravité relative, à la désobéissance, à la provocation et à la fuite du cadre familial et scolaire. Les conduites de *désobéissance* sont au nombre de cinq et elles se rapportent à des comportements susceptibles de nuire au bon déroulement des activités scolaires (comportements qui dérangent la classe, impolitesse, tricherie) ou à des comportements adoptés dans le milieu familial, telles la flânerie le soir à l'extérieur de la maison, la désobéissance, etc. La *provocation* est abordée à travers six questions constituées des éléments suivants : vol et vandalisme à la maison, violence dirigée contre les parents et contre la fratrie et vol à l'école. Enfin, la *fuite* correspond à trois questions se rapportant à la fugue du milieu familial, ainsi qu'à l'absentéisme scolaire.

La seconde configuration est de nature manifeste. Elle se subdivise en trois formes d'expression. La première implique la violence interpersonnelle au moyen de l'agression physique, incluant surtout des voies de faits mineures. La seconde comprend le vandalisme et la troisième fait état de l'intimidation. Les activités d'*agression physique* se rapportent à dix questions relatives aux bagarres et aux attaques d'une personne avec ou sans utilisation d'une arme. Les activités de *vandalisme* sont mesurées à raison de cinq questions relatives à divers gestes de destruction matérielle, notamment à l'école ou dirigés contre un véhicule automobile. Finalement, l'*intimidation* est évaluée par une échelle composée de quatre questions dont deux ciblent le recours aux menaces, une troisième concerne le fait d'encourager des jeunes à s'en prendre à un individu

méprisé et la quatrième réfère à l'utilisation de la force comme instrument de domination.

La troisième configuration de la conduite déviante concerne les délits clandestins. Elle est composée de quatre formes de crimes contre la propriété, c'est-à-dire la tromperie, le vol simple, le vol grave et le vol d'un véhicule à moteur. Les activités de *tromperie* concernent des questions liées à l'utilisation de fausses pièces d'identité, au fait de déclencher de fausses alarmes, d'entrer sans payer dans un endroit payant ou de jouer des tours au téléphone. Les activités de *vols mineurs* sont cernées par quatre questions relatives à des vols à l'étalage, des vols dont le montant est de moins de 10 \$, des vols dont le montant est de moins de 100 \$ et des vols de bicyclettes. Les *vols graves* renvoient à quatre questions qui concernent les vols de plus de 100 \$, l'introduction par effraction, le cambriolage et le recel. Enfin, le vol d'un véhicule à moteur se rapporte aux éléments suivants : la conduite d'un véhicule automobile sans permis de conduire, l'utilisation d'une automobile ou d'une moto-cyclette sans l'autorisation du propriétaire ou la vente d'un véhicule moteur à l'insu du propriétaire.

La quatrième et dernière configuration concerne les comportements imprudents. Il s'agit, selon Le Blanc et Bouthillier (2001), de comportements qui impliquent des risques pour la santé et la sécurité de la personne qui les pratique. Trois formes d'expression composent cette configuration : la consommation des drogues, la promiscuité sexuelle et la conduite automobile téméraire. La *consommation de drogues et d'alcool* est composée de sept questions (boire de l'alcool, se saouler, inhaler de la colle, prendre des drogues douces, chimiques ou dures et vendre de la drogue). La *promiscuité sexuelle* comporte quatre questions, une sur les relations hétérosexuelles, une autre sur les rapports homosexuels, une question sur la prostitution hétérosexuelle et une dernière sur la prostitution homosexuelle. La *conduite automobile téméraire* s'applique aux comportements suivants : l'utilisation d'un véhicule automobile qui n'est pas assuré, le fait de conduire à 20 km/h de plus que la vitesse permise, la perte du droit de conduire, la conduite d'un véhicule moteur tout en ayant les facultés affaiblies ou le fait de provoquer un accident et de quitter les lieux rapidement et sans porter secours.

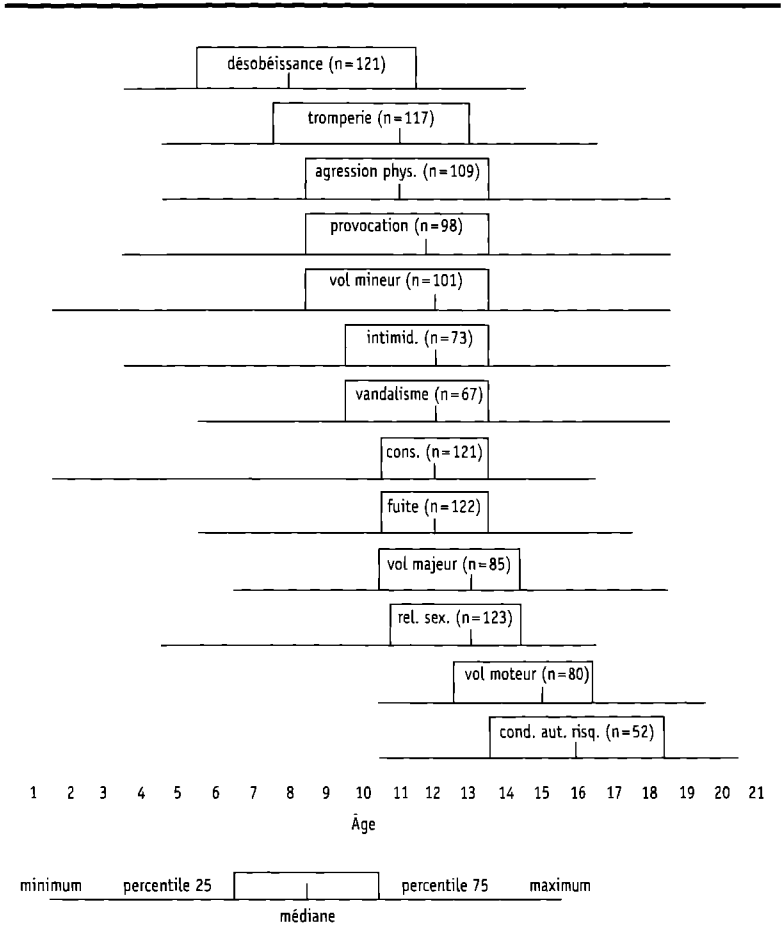
Résultats

Les premières analyses visent à identifier l'ordre d'apparition des treize formes de conduites qui composent les configurations de la déviance générale. La figure 1 schématise l'ordre dans lequel les adolescentes s'initient aux troubles de comportement et aux activités délinquantes. Compte tenu que toutes les adolescentes ne sont pas encore nécessairement impliquées dans chaque type de conduite au cours de la période à l'étude (*right censoring*), la médiane, plutôt que la moyenne, est l'indicateur privilégié. Pour chacune des conduites, un tracé indique l'étendue qui sépare l'âge minimal et l'âge maximal auquel ladite conduite fut effectuée pour la première fois par les adolescentes. Un encadrement délimite quant à lui les 25^e et 75^e percentiles. Le trait qui se retrouve au centre de cet encadrement indique la médiane.

Les résultats ressemblent grandement à ceux qui furent observés par d'autres auprès d'échantillons composés de garçons. D'abord, tout comme les écrits le rapportent pour les garçons (voir Le Blanc et Loeber, 1998), l'entrée des filles dans la déviance s'effectue au moyen de transgressions dont la gravité relative est peu élevée. Les premières conduites à se manifester, vers l'âge de 8 ans, relèvent de la désobéissance. Quelques années plus tard, vers 11 ans, s'enclenchent la tromperie et les agressions physiques. À 12 ans, une véritable multiplication des formes d'expression de la déviance prend place. En effet, la provocation envers l'autorité, les vols mineurs, l'intimidation, le vandalisme, la consommation de drogues, la fugue du milieu familial et l'absentéisme scolaire prennent simultanément place au sein du répertoire comportemental des adolescentes. L'année suivante, c'est-à-dire à 13 ans, débutent les vols graves ainsi que la promiscuité sexuelle. Enfin, les conduites reliées aux véhicules moteurs, que ce soient les vols ou la conduite téméraire, se retrouvent à la fin de cette séquence, respectivement à 14 et à 16 ans.

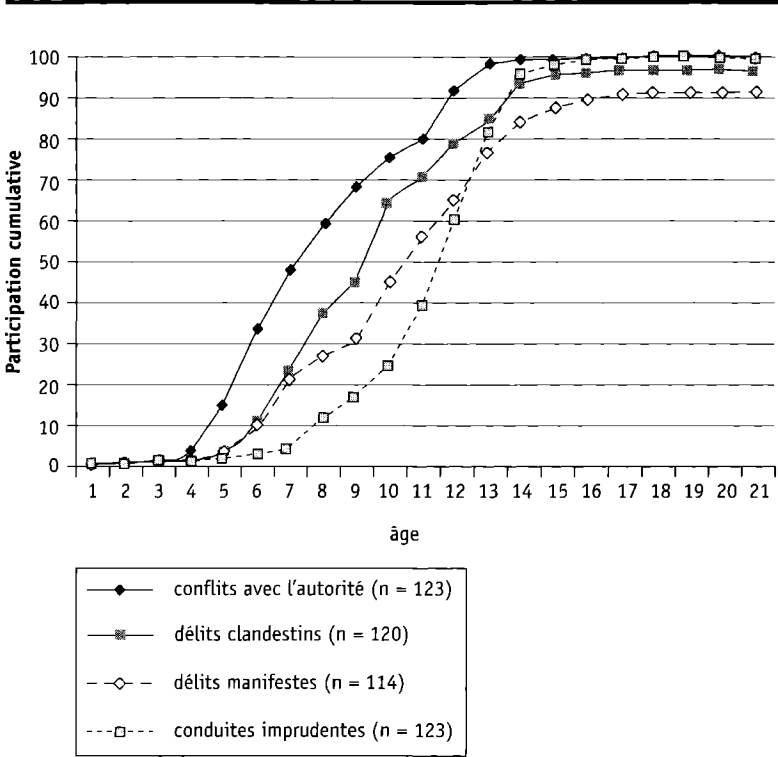
Bref, d'un palier d'âge à un autre, on observe une aggravation assez régulière de la nature des activités déviantes pratiquées par les adolescentes. De plus, comme l'attestent les différentes études sur le développement des conduites déviantes des garçons (Fréchette et Le Blanc, 1987 ; Loeber *et al.* ; 1993), il appert que la totalité des formes de la conduite déviantes exprimées par les filles, des plus bénignes aux plus sérieuses, s'amorce consécutivement entre 8 et 16 ans. C'est donc dire que, à l'instar des garçons, les adolescentes font preuve d'une pratique simultanée de diverses manifestations déviantes. Cette capacité se fait plutôt discrète au début de la période de la latence, elle s'affirme un peu

FIGURE 1



à la fin de cette période et elle explose au début de l'adolescence. Le début de l'adolescence, entre 12 et 14 ans, semble donc être une période critique au cours de laquelle les troubles de comportement et les activités délinquantes risquent d'émerger à un rythme accéléré. Afin d'évaluer avec davantage de justesse les tranches d'âges au cours desquelles les diverses formes de la conduite déviante sont les plus susceptibles d'émerger, des courbes de participation cumulative sont présentées pour chacune des quatre manifestations et des treize configurations de la déviance générale.

FIGURE 2



La figure 2 illustre la proportion des adolescentes ayant déjà participé aux quatre manifestations principales de la déviance générale, ceci en fonction de leur âge. Notons d'abord que cette figure confirme que les conduites déviantes des adolescentes s'enchaînent dans une séquence ordonnée. La rébellion contre l'autorité s'avère la première configuration à prendre place dans l'agir des adolescentes. Par la suite s'ajoutent, dans l'ordre, les délits clandestins liés aux vols, les délits manifestes de nature violente ou destructrice et, finalement, les comportements imprudents. Ce type d'analyse permet également de mieux cerner le moment de l'adolescence au cours duquel apparaît chacune de ces configurations.

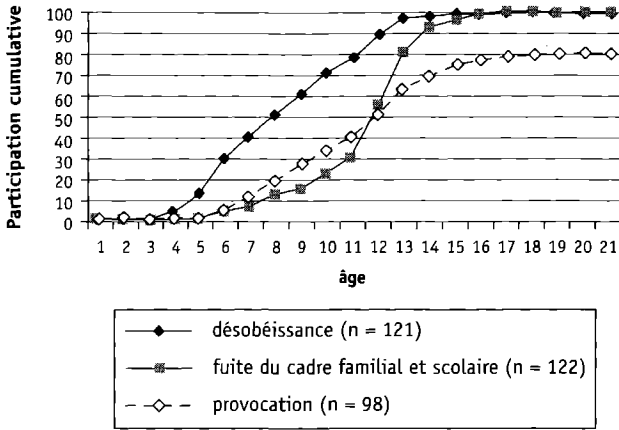
D'abord, dès l'âge de 7 ans, la moitié (47 %) des adolescentes avaient déjà manifesté des actes de rébellion dirigés contre leurs parents ou contre leurs professeurs. À 10 ans, les trois quarts d'entre elles avaient des actes de rébellion à leur actif et, à 14 ans, ces adolescentes avaient

déjà toutes pratiqué de tels gestes. En ce qui concerne les activités reliées aux délits clandestins, l'âge médian de la précocité se situe autour de 9 ans. Au tout début de l'adolescence, soit à 12 ans, environ les trois quarts des adolescentes s'étaient déjà initiées à de tels délits. À 16 ans, presque toutes les adolescentes (98 %) avaient déjà commis au moins un vol ou un acte frauduleux. C'est à cet âge que la participation cumulative à cette catégorie de délits atteint son niveau le plus élevé. Les activités impliquant de la violence interpersonnelle ou de la destruction matérielle se manifestent un peu plus tard dans le développement de la conduite déviante des adolescentes. En effet, la médiane se situe à 11 ans. C'est à 13 ans que les trois quarts des adolescentes ont commis au moins un acte de violence. Le taux de participation cumulative à ces délits manifestes atteint son sommet (93 %) lorsque les adolescentes franchissent le cap des 18 ans. Enfin, la conduite imprudente est la dernière configuration à se manifester. La moitié des adolescentes se sont initiées à des conduites risquées reliées à l'activité sexuelle, la consommation de drogues ou la conduite automobile avant leur 13^e anniversaire. À 13 ans, elles étaient plus des trois quarts à avoir déjà participé à de telles conduites. Au milieu de leur adolescence, soit à 15 ans, 99 % des filles s'étaient déjà livrées à des conduites imprudentes.

Les figures 3 à 6 décomposent les quatre configurations de la conduite déviante ; la participation cumulative des adolescentes à chacune des treize formes de conduites y est présentée. La figure 3 rapporte les trois formes de conduite faisant état de la rébellion contre l'autorité. Tel qu'attendu, ces conduites se développent de façon ordonnée. Lorsque les conduites de rébellion débutent avant 12 ans, un écart d'environ quatre ans sépare le commencement des conduites de désobéissance des filles et leurs premières conduites de provocation de l'autorité. L'écart est un peu plus élevé, soit environ cinq ans, lorsque sont mises en parallèle la désobéissance et la fuite. Lorsque les adolescentes s'initient à la rébellion pour la première fois au début de l'adolescence (vers 12 ans), l'écart entre la désobéissance et la fuite s'amenuise graduellement ; ces conduites se manifestent alors d'une façon plus rapprochée dans le temps.

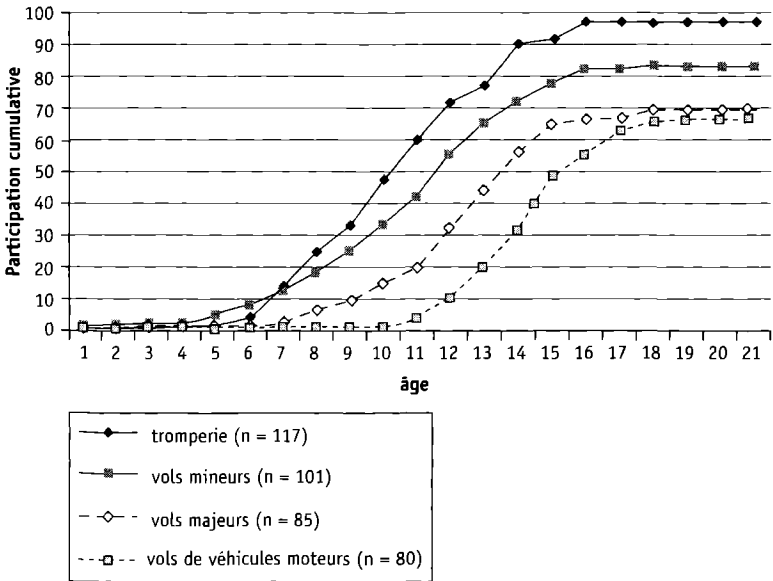
La courbe de la participation cumulative aux quatre formes de conduites relatives aux délits clandestins est présentée à la figure 4. Les résultats démontrent d'abord que ces conduites se manifestent dans un ordre déterminé selon leur gravité objective. Quel que soit l'âge auquel les filles s'initient à ces délits, l'ordre d'apparition de ces derniers est le

FIGURE 3



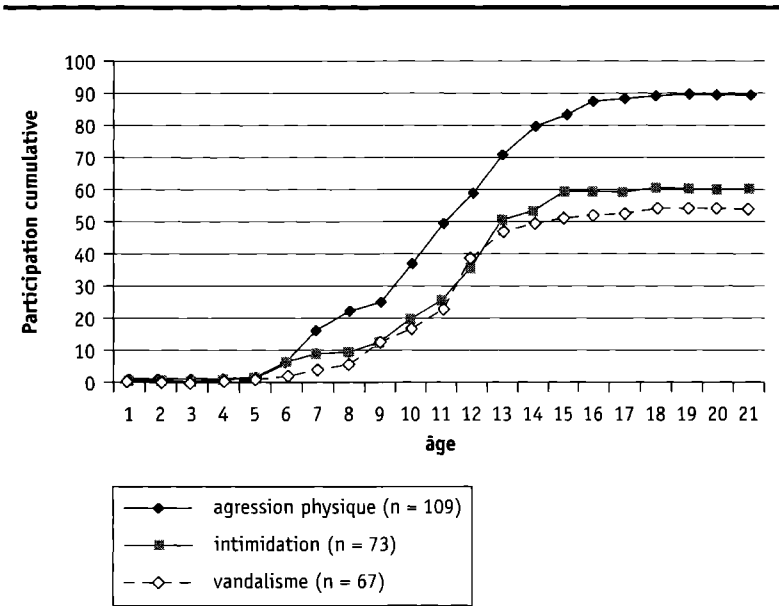
suivant : la tromperie, les vols mineurs, les vols graves et les vols de véhicules à moteur. Ces observations empiriques correspondent une fois de plus aux prédictions théoriques. Cette figure révèle en outre qu'un écart d'environ deux années sépare l'initiation des adolescentes à chacune de ces conduites, leur médiane respective étant de 11, 12, 14 et 16 ans.

FIGURE 4



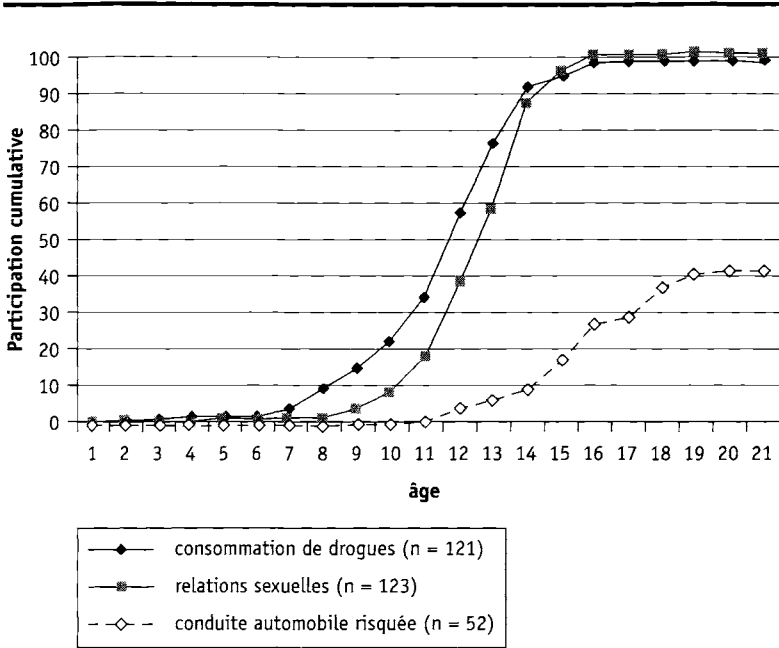
La courbe de la participation cumulative aux conduites qui impliquent de l'agressivité interpersonnelle ou de la destructivité matérielle est illustrée à la figure 5. À la lumière des courbes rapportées, il appert que les actes de vandalisme et ceux d'intimidation tendent à se manifester simultanément. Ces actes commencent environ deux ans après que les filles aient mis à exécution des gestes d'agression physique envers autrui. L'agression physique tend donc à précéder les conduites d'intimidation, lesquelles dénotent davantage une intention de domination.

FIGURE 5



Finalement, les conduites imprudentes sont rapportées à la figure 6. Règle générale, les adolescentes expérimentent la consommation des drogues et de l'alcool environ un an avant de se livrer à des activités sexuelles. L'initiation des filles à ces deux conduites s'effectue sur une période de temps restreinte ; la pente de ces deux courbes est en effet très abrupte. Un profil tout autre émerge de la participation à la conduite automobile téméraire. Le taux de participation des adolescentes à une telle conduite demeure très faible jusqu'au début de l'âge adulte.

FIGURE 6



Tout compte fait, l'examen des courbes d'initiation de la participation des adolescentes aux troubles de comportement et aux activités délinquantes permet de mieux comprendre le développement de la conduite déviante de ces dernières. D'une part, la conduite déviante des adolescentes suit davantage une séquence ordonnée qu'un mode de développement aléatoire. Pour chacune des configurations analysées, les formes de comportements tendent à s'enchaîner dans une séquence graduée. Plus précisément, et comme chez les garçons (Le Blanc et Loeber, 1998), les jeunes filles passent généralement des conduites déviantes bénignes aux comportements qui impliquent des conséquences graves pour les auteurs ou pour les victimes. De plus, les pentes des différentes courbes de participation présentées attestent que l'implication des adolescentes dans la déviance se consolide à un rythme relativement accéléré au cours de la première partie de l'adolescence.

Discussion

Cet article visait à vérifier si les conduites déviantes auxquelles participent les adolescentes se développent à l'intérieur d'une séquence ordonnée au fil du temps. Les analyses avaient aussi pour objectif d'évaluer à quel rythme et à quelles tranches d'âges s'enclenchent ces conduites. Il a été démontré que les activités déviantes des adolescentes s'enchâssent dans une séquence ordonnée et hiérarchique de l'enfance au début de l'âge adulte. Elles ne sont pas initiées selon un mode de développement aléatoire. De plus, le début de l'adolescence, plus précisément entre 12 et 14 ans, représente une période particulièrement critique au cours de laquelle plusieurs formes de troubles de comportement et d'activités délinquantes risquent de se manifester. Ces résultats ressemblent tout à fait à ceux qui ont été observés par d'autres chercheurs pour la conduite des garçons (voir Le Blanc et Loeber, 1998).

Cette concordance des résultats entre les adolescents et les adolescentes mérite d'être approfondie. Par ailleurs, l'analyse que nous avons présentée demeure, somme toute, assez sommaire. Il faudrait comparer les séquences d'initiation, mais également le rythme de progression des filles et des garçons à l'intérieur de ces séquences, ainsi que le niveau de gravité atteint. De plus, l'analyse devrait être approfondie dans la mesure où la criminologie développementale stipule que l'implication dans la déviance est susceptible de varier d'un individu à un autre ; tous ne progressent pas de la même façon ni au même rythme à l'intérieur des séquences développementales (Le Blanc et Loeber, 1998). Conséquemment, et de façon à mieux comprendre le développement individuel de la conduite déviante, il importe d'évaluer jusqu'à quel point les conduites d'un individu suivent l'ordre séquentiel anticipé (Farrington *et al.*, 1991 ; Loeber *et al.*, 1993). Il importe, par exemple, d'estimer la proportion des individus qui cheminent à travers des séquences définies dans un ordre spécifique, ainsi que la proportion des individus qui traversent ces séquences en entier. Bien que les courbes de prévalence cumulative présentées s'avèrent une indication appréciable, elles permettent difficilement d'évaluer les trajectoires individuelles des adolescentes. Au-delà des metatrajectoires, par exemple celles qui sont de nature persistante ou transitoire (Lanctôt et Le Blanc, 1999), le cheminement des adolescentes, prises individuellement à travers les différentes séquences comportementales, devra donc faire objet d'analyse.

Au-delà de l'intérêt que représentent la description et l'analyse approfondie de l'activité déviante, nos résultats ouvrent la voie à une

réflexion théorique importante sur la nécessité de développer des théories explicatives spécifiques pour chaque sexe. En effet, et comme le suggèrent Farrington *et al.* (1991), la description du développement des activités déviantes constitue un point de repère pour mieux comprendre le processus causal relié à l'implication dans la déviance. L'établissement des séquences comportementales devient ainsi une base essentielle pour toute réflexion théorique qui tente d'expliquer l'émergence et la consolidation de la conduite et de l'identité déviantes. Puisque le développement de la conduite déviante des filles et des garçons semble se construire selon une séquence commune spécifique, il est probable que plusieurs facteurs de risque soient communs aux filles et aux garçons et qu'ils puissent expliquer la participation de ceux-ci dans les troubles de comportement et dans la délinquance. Il s'agit d'ailleurs de la position que nous avons défendue au terme d'une analyse des diverses théories explicatives de la conduite déviante des filles et des garçons (Lanctôt et Le Blanc, 1999). Une mise en parallèle du développement de la conduite déviante et des facteurs psychosociaux qui le supportent permettrait d'aborder empiriquement la question de la pertinence d'une théorie générale par rapport à des théories spécifiques pour expliquer le développement de la conduite déviante des filles et des garçons.

Finalement, des implications pratiques découlent de nos résultats. L'examen des différentes courbes illustrant la participation des adolescentes à diverses activités déviantes en fonction de leur âge incite à l'application précoce de mesures préventives et d'interventions curatives. Il s'agit donc d'intervenir avant que le processus développemental qui risque de conduire à une déviance plus sévère ne soit trop avancé. Compte tenu des âges où débutent les conduites déviantes, la prévention doit nécessairement prendre place avant l'adolescence, les interventions curatives devant être entreprises au cours de la première moitié de l'adolescence et non pas à la fin de l'adolescence, comme il semble que ce soit le cas présentement.

Références

- Bertrand, M.A. (1979). *La femme et le crime*. Montréal : L'Aurore.
- Biron, L., Gagnon, R., & Le Blanc, M. (1980). *La délinquance des filles*. Montréal : Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal.

- Chesney-Lind, M., & Shelden, R. G. (1998). *Girls delinquency and juvenile justice*. Pacific Grove, California : Brooks/Cole Publishing Company, 2^e édition.
- Dekesedery, W.S. (2000). *Women, crime and the Canadian criminal justice system*. Cincinnati, Ohio : Anderson Publisher Co.
- Dunford, F.W., & Elliott, D.S. (1984). Identifying career offenders using self-reported data. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 21(1), 57-89.
- Elliott, D.S. (1994). Serious violent offenders : Onset, developmental course, and termination – the American Society of Criminology 1993 presidential Address. *Criminology*, 32 (1), 1-21.
- Farrington, D.P., Loeber, R., Elliott, D.S., Hawkins, J.D., Kandel, D.B., Klein, M.W., McCord, J., Rowe, D.C., & Tremblay, R.E. (1991). Advancing knowledge about the onset of delinquency and crime. *Advances in clinical child psychology*, 13, 283-342.
- Fréchette, M., & Le Blanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Chicoutimi : Gaétan Morin Éditeur.
- Gottfredson, M.A., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Standford : Standford University Press.
- Huizinga, D. (1995). Developmental sequences in delinquency : Dynamics typologies. In de L.J. Crockett & A.C. Crouter (eds), *Pathways through adolescence* (pp. 15-34). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Lancôt, N., & Le Blanc, M. (1999). Les trajectoires marginales chez les adolescentes judiciairisées : Continuité et changement. *Revue internationale de criminologie et de police scientifique*, 52 (1), 31-54.
- Le Blanc, M., & Fréchette, M. (1989). *Male criminal activity from childhood to adulthood : Multilevel and developmental perspectives*. New York : Springer-Verlag.
- Le Blanc, M., Côté, G., & Loeber, R. (1991). Temporal paths in delinquency : Stability, regression and progression analyzed with panel data from an adolescent and a delinquent male sample. *Canadian Journal of Criminology*, 33, 23-44.
- Le Blanc, M. (1996). *MASPAQ : Mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois : manuel et guide d'utilisation*. 3^e édition. Montréal : Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, École de psychoéducation, Université de Montréal.
- Le Blanc, M., & Loeber, R. (1998). Developmental criminology updated. *Crime and Justice*, 23, 115-198.
- Le Blanc, M. (1999). *The cycle of offending, escalation and de-escalation in delinquent behavior : A challenge for criminology*. Papier présenté à la rencontre annuelle de la Société Américaine de Criminologie, session présidentielle sur la criminologie développementale, 18 Novembre 1999, Toronto.
- Le Blanc, M., & Bouthillier, C. (2001). A developmental test of the general deviance syndrom with adjudicated girls and boys using hierarchical confirmatory factor analysis. Manuscrit soumis pour publication.

- Loeber, R., Wung, P., Keenan, K., Giroux, B., Stouthamer-Loeber, M., Van Kammen, W.B., & Maughan, B. (1993). Developmental pathways in disruptive child behavior. *Development and Psychopathology*, 5, 103-133.
- Loeber, R., Keenan, K., & Zhang, Q. (1997). Boys' experimentation and persistence in developmental pathways toward serious delinquency. *Journal of Child and Family Studies*, 6 (3), 321-357.
- Moffit, T.E. (1993). « Life-course-persistent » and « adolescent-limited » antisocial behavior : A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100, 674-701.
- Pajer, K. A. (1998). What happens to « bad » girls ? A review of the adult outcomes of antisocial adolescent girls. *American Journal of Psychiatry*, 155 (7), 862-870.